

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Baromètre d'attractivité des résidences étudiantes AIREs

### **85% des locataires déclarent que les services proposés par leur résidence répondent globalement à leurs besoins**

Paris, le 30 novembre 2022. A l'occasion de la 7<sup>e</sup> édition du Rendez-vous du logement étudiant, l'Association Interprofessionnelle des Résidences Etudiants et Services (AIREs) a souhaité lancer son premier baromètre d'attractivité auprès de ses locataires. Une étude quantitative a été menée en ligne du 20 octobre au 15 novembre 2022 par l'Institut Occurrence à laquelle ont répondu 5119 jeunes issues de plus de 150 résidences réparties dans toute la France.

XXXXXXXX

### **Pour la majorité des locataires, leur vie est agréable et leur résidence semble y contribuer**

La majorité des répondants (87%) déclarent que leur vie est agréable, une réalité dans laquelle le logement devrait avoir toute son importance. En effet pour la grande majorité des répondants (85%), leur résidence propose des services qui répondent globalement à leurs besoins. Notons que malgré des différences dans les services proposés et dans les atouts mentionnés, les répondants de logements conventionnés et privés s'accordent sur ce point. Ainsi, 87% d'entre eux trouvent que leur résidence est globalement bien située, proche des commerces de proximité (85%), bien desservie par les transports, que ce soit les transports en commun ou autre mobilité douce (87%) et dans des villes favorisant grandement la vie étudiante (67%).

Élément clé pour comprendre ce premier baromètre, la majorité des locataires (48%), passent en moyenne 2 à 5 heures par jour dans leur résidence et 46% plus de 5h. Un véritable lieu de vie qui semble répondre à leurs besoins en matière d'équipements (60%), de sécurité (47%) et de localisation (44%), éléments perçus comme les principaux atouts des résidences.

De plus, pour les locataires, les résidences sont également riches en service car elles proposent : des espaces collectifs (détente, coworking, laverie...) (89%), un parking à voiture (77%), des espaces extérieurs (terrasse, jardin) (56%), des moments conviviaux (61%) et du personnel à l'écoute avec qui les locataires peuvent échanger (77%). Toutefois, bien que ces services existent, ils ne sont pas forcément utilisés : 37% déclarent que leur résidence propose des moments conviviaux mais qu'ils n'y vont pas, 32% qu'ils disposent d'espaces extérieurs (terrasse, jardin...) mais qu'ils ne s'y rendent pas. Et seulement 15% des étudiants qui utilisent le parking de leur résidence, contre 62% qui déclarent ne pas en avoir l'utilité. Serait-ce le signe d'une inadéquation entre résidences pour étudiants et normes obligatoires en nombre de parking ?

De plus, la possibilité de colocation (5%), les espaces extérieurs (5%) et les espaces partagés (5%) ne sont pas perçus comme des atouts majeurs de leurs résidences

## **Dans l'expérience locataire, l'accès à l'information pour trouver une résidence est à améliorer**

Les répondants ont surtout pris connaissance de leur résidence via leur site internet/la marque (26%) ou grâce au bouche à oreille (20%) et ils sont 87% à déclarer que l'annonce de leur résidence/appartement correspondait à la réalité. En revanche, il semble qu'ils ne soient pas assez informés et accompagnés dans la recherche de leur logement, car ils sont seulement : 23% à avoir bénéficié de conseil, 32% à considérer que leur établissement supérieur est bien au fait de l'offre de logement de leur résidence et 28% à dire qu'il existe des associations étudiantes qui informent sur les logements étudiants. À noter que les écoles semblent plus impliquées dans l'accompagnement des étudiants pour leur recherche de logement que les universités. En effet, elles sont plus au fait des offres de logement et disposent d'associations étudiantes qui communiquent mieux sur le sujet. En termes d'amélioration possible, on peut souligner également qu'une moindre majorité de répondants (67%) jugent que la ville de leur résidence favorise la vie des étudiants.

## **Des résidences plus engagées dans la transition écologique au cœur des attentes des locataires**

Les locataires sont 84% à déclarer s'engager personnellement dans la transition écologique en adoptant une attitude éco-responsable. De ce fait, 88% d'entre eux considèrent qu'il est important que leur résidence s'engage elle aussi dans une stratégie en faveur de la transition écologique. Or, seulement 12% des répondants savent que leur résidence a déjà mis en place des actions pour répondre à cette problématique quand 72% se disent non renseignés sur le sujet. Serait-ce par manque d'actions mises en place par les résidences pour répondre aux impératifs de la transition écologique ou bien par manque de communication sur celles déjà développées ?

## **Une expérience locataire sanctionnée positivement par une moyenne de recommandation de 7/10**

Les résidences AIREs obtiennent une moyenne satisfaisante de 7/10 en matière de recommandation. 27% des locataires en font la promotion (notes de 10 et 9 sur 10) et surtout, il existe un réservoir important de 44% de neutres (notes de 8 et 7 sur 10). Ainsi, obtenir à brève échéance un Net Promoteur Score (NPS) positif devient un objectif très atteignable pour les résidences AIREs. Les engagés dans la recommandation saluent des résidences bien localisées (41%), témoignent d'une impression générale positive (24%) et pointent un bon équipement/aménagement des chambres (20%). À l'inverse, les détracteurs (notes de 0 à 6 sur 10) regrettent des résidences trop chères (35%) et alertent sur un manque de communication avec le personnel (15%).

**Pour Philippe NICOLET, président d'AIREs** « Ce premier baromètre d'attractivité est très stimulant. Il consacre à la fois nos efforts pour que nos résidences soient des vrais lieux de vie pour nos locataires et il nous montre ô combien que ces efforts doivent être poursuivis pour répondre à leurs attentes. Nous ne devons donc jamais oublier que l'attractivité est un combat quotidien ! »

**Selon Pierre CHAVONNET, DGA et directeur marques et transformation de l'Institut Occurrence** « Pour Occurrence, les 87% de jeunes qui déclarent que leur vie est agréable est un chiffre très révélateur. En effet nombre de nos enquêtes d'opinion pointent plus de défiance et de pessimisme de cette classe d'âge en général. Aussi il semble que cette expérience locataire démarque une population, pour ceux qui y ont accès, notoirement plus positive et apaisée. »



### *A propos d'AIRES*

L'Association Interprofessionnelle des Résidences Etudiants et Services (AIRES) est l'association professionnelle des opérateurs et gestionnaires de résidences services pour étudiants. Depuis 1994, elle regroupe les principaux acteurs de la profession et informe les pouvoirs publics nationaux et locaux, ainsi que tous les milieux socio-économiques sur l'ensemble des aspects professionnels, sociaux et économiques de cette activité. Avec plus de 200 000 logements pour étudiants, l'AIRES représente un parc équivalent à celui des CROUS.

### *A propos d'Occurrence*

Créé en 1995, Occurrence est un institut d'études et conseil indépendant, spécialiste de l'évaluation de la communication (corporate & marque, analyses médias, communication interne, publique, événementielle, digitale...) et de l'analyse des opinions. Depuis plus de 26 ans, Occurrence accompagne les entreprises et les agences en France et à l'international pour mesurer la performance de leur communication et éclairer leurs décisions stratégiques. Le cabinet travaille au service de nombreux grands comptes et institutions de référence : EDF, Orano, ADP, RATP, FDJ, ENEDIS, KEOLIS, LA POSTE, BNP Paribas, Caisse des Dépôts, Macif, Crédit Agricole, Servier et nombre de collectives alimentaires, des ministères, des institutions européennes, notamment la Commission européenne, ainsi que des collectivités locales, des associations, des ONG et des entreprises publiques.

En avril 2022, Occurrence et sa filiale Deep Opinion, société de conseil stratégique et opérationnel spécialisée dans la veille digitale, l'influence et l'e-réputation ont rejoint le groupe IFOP.

Membre de Syntec Conseil, Occurrence est également certifié ISO 9001 depuis 2004 et engagé dans la norme ISO 26000.

XXXXXXXXXX

*Le rapport d'étude complet*

[http://occurrence.fr/newsite/wp-content/uploads/2022/11/AIRES\\_presentation3011\\_VF.pdf](http://occurrence.fr/newsite/wp-content/uploads/2022/11/AIRES_presentation3011_VF.pdf)

*Contact presse*

**Philippe Campinchi** – Délégué Général de l'AIRES – [contact@aires.fr](mailto:contact@aires.fr) – 06 84 60 62 74

XXXXXXXXXX